

Sur convocation du Maire en date du 2 juin 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis le 8 juin 2017 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Marie-Odile DEFREERE-MILLER, Sandra DRILLET, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTES EXCUSEES : Nathalie DRON (qui a donné pouvoir à Marie-Odile DEFREERE-MILLER), Laure DARRE, Claudine JOFFROY

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Claude VINCENT

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier conseil municipal du 4 mai 2017

Celui-ci est approuvé ainsi que les délibérations s'y afférentes.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour :

- Une maison impasse des Cèdres vendue 185.000,00 €
- Un terrain rue de l'ancien stade d'une superficie de 477 m² vendu 26.831,00 €
- Un terrain rue de l'ancien stade d'une superficie de 435 m² vendu 24.469,00 €

Point n°3 : Avis sur règlement intérieur

Suite à l'avis favorable du CHSCT du Centre de Gestion du 6 avril 2017 concernant la saisine du règlement intérieur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au dit document également.

Point n°4 : Participation au RASED

La psychologue scolaire intervenant dans les écoles élémentaire et maternelle, se voit dans l'obligation de renouveler son matériel psychométrique et pour ce faire, il est demandé à chaque commune du secteur de participer au financement de ce matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de participer à ce financement à hauteur de 20% soit 470.15 €.

Point n°5 : Agent stagiaire

Un agent a été nommé en qualité d'adjoint administratif pour travailler à l'agence postale communale. Son stage arrivant à terme, il est possible soit de le titulariser, soit de proroger partiellement ou totalement la durée de son stage, soit de le licencier.

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de titulariser cet agent dans son poste de travail à compter du 1^{er} septembre 2017.

Point n°6 : Motion de soutien à la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024

La ville de Paris a officiellement fait acte de candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront en 2024. L'engagement de tous les territoires étant un atout important pour la France, l'Association des Maires des Vosges a appelé chaque commune et intercommunalité à prendre une délibération spécifique pour appuyer cette candidature.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal apporte son soutien sauf pour Frédéric CHAMPAGNE, Maryanne JEANDEMANGE, Marie-Odile DEFREERE-MILLER, Nathalie DRON, Philippe RETOURNARD, Jean-Luc CHARTON et Maurice JEROME qui s'abstiennent.

Point n°7 : Point sur les travaux

L'adjoint délégué aux travaux fait un point rapide des travaux en cours :

- Rue de Mirecourt : le béton désactivé est fait devant l'église. Mardi 13 et mercredi 14, il sera fait devant la mairie et pour ce faire cette dernière sera fermée au public ces deux jours-là. Les enrobés de la chaussée seront réalisés par le Département courant Juillet. Les panneaux seront remplacés après.
- Des travaux d'assainissement seront fait dans l'autre partie de la rue de Mirecourt à partir du carrefour de la rue de Croix de Romont jusqu'au bout du village

Informations et questions diverses

Rythmes scolaires : le nouveau Président de la République permettrait aux communes qui le souhaitent de revenir à un rythme scolaire de 4 jours. Le Conseil Municipal y serait favorable pour la rentrée de 2017.

Courriers de deux riverains concernant les travaux rue de Mirecourt.

Organisation d'un repas convivial par les conseillers départementaux du Canton de Golbey pour les élus le 15 juin prochain à 18h à Frizon.

Accès à un terrain : un riverain de la rue d'Epinal a fait parvenir un courrier en mairie concernant l'accès éventuel sur sa propriété par un chemin de défrètement situé de l'autre côté de son terrain. Une convention lui sera proposée.

Elections législatives : un point est fait sur les permanences de chacun.

Réunion de secteur Communauté d'Agglomération d'Epinal : le 13 juin prochain sur le site de Les Forges

Gens du voyage : un riverain est mécontent de leur retour sur la zone SNCF. La Communauté d'Agglomération d'Epinal sera interpellée sur le sujet étant donné qu'elle a ce pouvoir de police.

Semaine des 4 jours : le conseil municipal y est favorable. Dans l'attente de directives officielles.

NAP : voyage à la Ferme Aventure à La Chapelle aux Bois le 29 juin 2017.

L'école élémentaire : sera récompensée dans le cadre des écoles fleuries

Audit des postes de travail : les 20 et 22 juin prochain

Demande d'autorisation de passage sur la commune pour une course organisée de Domrémy La Pucelle à Epinal.

Vélo à assistance électrique : aide financière de la CAE pour deux habitants de Darnieulles

AGVDU : remerciements pour la subvention annuelle.

Courrier de la Préfecture : vigilance redoublée suite aux attentats de Londres.

Impayés Service de l'Eau : une réunion est demandée pour faire le point sur les impayés au niveau des factures d'eau afin d'effectuer des poursuites. Le 28 juin à 18h30.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le lundi 10 juillet 2017 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h40.